

Assemblée
6 septembre 2020
Chalet de Jean Valois, Notre Dame de la Merci

Étaient présents :

Jean Valois
Sylvie Samson
Michel Roy
Johanne Vézina
Raymond Roy
Daniel Jeannotte
Johanne Gadoury
Richard Hébert
Lisette Bénard
Pierrette St-Laurent
Serge Coulombe
Serge Picard
Denis Picard
Richard Lauzon
Diane Jalbert
Jacqueline Pearson
Réal Lachapelle
Micheline Beaumont
Irène Beausoleil
Laurence Gallerand
Geneviève Gallerand
Elizabeth Gadoury
Michel Lagacé
Chantale Tremblay

Début de l'assemblée à 14 h 15

Avant de débiter, Jean Valois remercie à tous d'être présent et accueille les nouveaux résidents Michel Lagacé et Chantale Tremblay. Tous leur souhaitent la bienvenue.

Jean Valois tient aussi à remercier tous ceux qui ont travaillé au réservoir l'an passé. Cela a été un vrai succès et il y a eu une très bonne entente entre les participants. Aucun manque d'eau.
Le coût de 483 \$ a été réparti entre les personnes des chalets concernés.

1. Lecture du compte rendu de la dernière réunion du 31 août 2019 par Jean Valois.

Approuvé par : Denis Picard
Secondé par : Michel Roy

2. État du chemin, entretien et signalisation

État du chemin et entretien

Jean Valois nous informe du coût des opérations de l'entretien du chemin, soit 1 650 \$ (33 hres x 50 \$). Il a également été signalé l'aide fournie volontairement et le travail ardu fait par Sylvie Samson. L'an prochain, une note sera envoyée à tous pour fournir l'aide nécessaire à titre volontaire.

Michel Roy signale qu'il faudrait mettre de la pierre pour remonter le chemin où le castor a fait son barrage.

Jean Valois signale également que 2 ponceaux sont bloqués par des branches et que le Ministère devait les refaire car nous n'avons pas le droit d'y toucher. Étant donné la situation de COVID 19, rien n'a été fait jusqu'à maintenant. À suivre.

Signalisation

Jean Valois fera le suivi au sujet du coût des pancartes de 4 x 5 pieds carrés de type plastifié pour les ajouter dans le sentier. Il indique également que le Club Quad était prêt à partager les frais. Jean Valois va également s'occuper de contacter ceux-ci pour savoir s'il est mentionné, sur leur carte de sentier, que le chemin est partagé.

3. Vol – situation

Étant donné le nombre de vols cette année, la proposition suivante a été acceptée par tous :

Michel Roy propose une barrière plus solide – près du chalet de Denis Picard ainsi que celle du milieu - avec barrure comme celle de l'entrée principale.

Du matériel sera nécessaire et sera fourni par :

Pelle tarière : Serge Coulombe

Poteaux en métal : Denis Picard

Poches de ciment : Richard Hébert

Soudure : Michel Roy

Après l'installation finale, une clé sera fournie à tous.

Une note sera envoyée pour la date de début des travaux ainsi que l'installation.

4. Cotisation annuelle par chalet et contribution pour l'ensemencement

La cotisation annuelle par chalet demeure la même, soit 200 \$.

La contribution pour les poissons demeure la même, soit 125 \$

5. Varia

Compte bancaire

Le montant actuel dans le compte est de 4 500 \$.

Le montant des dépenses pour le chemin devrait être le même pour l'an prochain.

Poissons

Le nombre de poissons ensemencé en 2019 était de 820, entre 8 et 10 pouces. Denis Picard signale qu'un aperçu de ce qui se prend par année devrait être établi pour avoir une meilleure idée entre ce qui est pêché versus l'ensemencement qui est effectué. Micheline Beaumont propose d'indiquer le nombre de prises, sans mentionner les noms des pêcheurs ou des invités, et de mettre l'information dans la Boîte à suggestions. Ceci permettrait d'avoir un type de registre pour un contrôle.

Approuvé par : Serge Coulombe

Secondé par : Michel Roy

Débroussailleuse

Aucun nouvel achat ne sera fait pour éviter le vol du matériel. Pour ceux qui en possèdent, l'entretien sera payé en cas de bris de lame, p. exemple et lorsque le travail sera fait. Richard Lauzon signale que 2 à 4 personnes pourraient ensemble se répartir le travail à l'automne pour couper les branches.

Trousse de bienvenue

Jean Valois propose et s'occupera de faire préparer une trousse de bienvenue pour les nouveaux résidents. Cette trousse contiendra entre autres : la liste des résidents avec leur courriel et numéro de téléphone, le nom des entrepreneurs pour le propane, vidange des fosses septiques, etc.

Site internet

Geneviève Gallerand nous informe qu'elle continue à s'occuper du site internet et nous signale de lui indiquer qui est intéressé à recevoir les notifications de Notre-Dame-de-la-Merci (ex. sondage Ouareau, etc.). De ne pas hésiter aussi à lui signaler si nous avons des inquiétudes concernant la qualité de l'eau du lac et des plantes observées et de lui envoyer des photos si nécessaire.

Date de fête et album photos

Sylvie Samson propose d'ajouter à liste des noms des résidents leur date de fête. Elle propose aussi de s'occuper d'un album photos pour la fête qui a eue lieu l'an passé, de l'assemblée de cette année ainsi que pour d'autres occasions.

Jean Valois signale aussi, que malheureusement à cause de la pandémie, il n'y aura pas eu de réunion amicale après cette assemblée mais ce n'est que partie remise pour l'an prochain. Il tient beaucoup à cette festivité car cela rapproche les gens.

Jean Valois remercie encore une fois à tous d'avoir été présent ainsi qu'à Johanne Vézina, Micheline Beaumont et Lisette Bénard pour le travail qu'elles ont accompli.

Approuvé par : Serge Coulombe

Secondé par : Serge Picard

Levée de l'assemblée à 15 h 30